

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SOCIETE DE PARTICIPATION BETTERAVIERE-RT - BIETENPLANTRSVENNOOTSCHAP
VOOR TS-PARTICIPATIE**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Boulevard Anspach

N° : 111

Boîte : 10

Code postal : 1000

Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0445.700.746

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

10-10-2014

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 25-11-2022

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-07-2021

au

30-06-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2020

au

30-06-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.2, A-app 6.2, A-app 6.5, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 12, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VANDAMME Hendrik

Agriculteur
Kruishof 2
8400 Oostende
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2025-11-26 Administrateur

VANELDEREN Jean-Paul

Agriculteur
Hekstraat 2
3890 Montenaken
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2025-11-26 Administrateur

CLEIREN Joseph

Agriculteur
Rue de Léau 25
1357 Hélécine
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2025-11-26 Administrateur

JEHAES Marcel

Agriculteur
Rue des Trois Fermes 136
8400 Oostende
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2025-11-26 Administrateur

VRANCKEN Mathieu

Agriculteur
Muizenberg 19
3770 Kanne
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2025-11-26 Administrateur

PECQUEREAU Michel

Agriculteur
Chaussée de Renaix 17
7760 Velaines
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2025-11-26 Administrateur

HAEGEMAN Peter

Secrétaire général
Begijnenblokstraat 34
3320 Meldert (Bt.)
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2022-05-13 Administrateur délégué

HOLVOET Thierry

Agriculteur
Rue Gambremont 24
7830 Silly
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-11-25 Fin de mandat : 2026-11-26 Administrateur

DEMANET Vincent

Agriculteur

Rue de la Tour 37

1450 Cortil-Noirmont

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-11-25

Fin de mandat : 2026-11-26

Administrateur

DGST & PARTNERS SRL (B00288)

0458736952

Avenue Emile Van Becelaere 28A

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-11-26

Fin de mandat :

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

LECOQ Michel (A01756)

Réviseur d'entreprises

Rue de la Concorde 27

4800 Verviers

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>25.675.776</u>	<u>22.796.851</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	25.675.776	22.796.851
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>19.295.805</u>	<u>23.387.216</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	420.180	318.520
Créances commerciales		40	57.799	52.722
Autres créances		41	362.381	265.798
Placements de trésorerie		50/53	2.502.015	530.302
Valeurs disponibles		54/58	16.373.610	22.537.272
Comptes de régularisation		490/1	0	1.121
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	44.971.581	46.184.067

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>26.847.273</u>	<u>27.494.623</u>
Apport		10/11	23.920.260	24.608.197
Disponible		110		
Indisponible		111	23.920.260	24.608.197
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.927.013	2.886.426
Réserves indisponibles		130/1	2.927.013	2.886.426
Réserves statutairement indisponibles		1311	2.927.013	2.886.426
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	18.124.308	18.689.445
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	18.070.631	18.679.608
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	17.336.693	17.884.436
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	63.363	57.459
Fournisseurs		440/4	63.363	57.459
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	10.031	9.150
Impôts		450/3	10.031	9.150
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	660.543	728.563
Comptes de régularisation		492/3	53.677	9.836
TOTAL DU PASSIF		10/49	44.971.581	46.184.067

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	972.911	746.611
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	58.235	868
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	914.675	745.743
Produits financiers		6.4 75/76B	3.677	122.590
Produits financiers récurrents		75	3.677	122.590
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		6.4 65/66B	175.057	3.064
Charges financières récurrentes		65	55.057	3.064
Charges financières non récurrentes		66B	120.000	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	743.295	865.269
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	42.276	36.947
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	701.019	828.322
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	701.019	828.322

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	701.019	828.322
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	701.019	828.322
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	0	
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2	40.587	100.844
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	40.587	100.844
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	660.431	727.479
Rémunération de l'apport	694	660.431	727.479
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	110.099
8029		
8039		
(+)/(-) 8049		
8059	110.099	
8129P	XXXXXXXXXX	110.099
8079		
8089		
8099		
8109		
(+)/(-) 8119		
8129	110.099	
(21)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	24.863.851
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	2.998.925	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	27.862.776	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	2.067.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	120.000	
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	2.187.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	25.675.776	

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Codes	Exercice
(42)	17.336.693
8912	
8913	
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)	
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	
Dettes financières	
8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	
891	
Autres emprunts	
901	
Dettes commerciales	
8981	
Fournisseurs	
8991	
Effets à payer	
9001	
Acomptes sur commandes	
9011	
Dettes salariales et sociales	
9021	
Autres dettes	
9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	
9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	
Dettes financières	
8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	
892	
Autres emprunts	
902	
Dettes commerciales	
8982	
Fournisseurs	
8992	
Effets à payer	
9002	
Acomptes sur commandes	
9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
9022	
Impôts	
9032	
Rémunérations et charges sociales	
9042	
Autres dettes	
9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	
9062	

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76		
(76A)		
(76B)		
66	120.000	
(66A)		
(66B)	120.000	
6502		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Honoraires commissaire

Exercice
7.623

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation approuvées par le conseil d'administration du 7 octobre 2020:

ACTIF**Frais d'établissement**

Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements. Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- matériel de bureau : 3 ans
- matériel informatique : 3 ans.

Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Les immobilisations financières font l'objet d'une réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition. Les moins-values à caractère durable sont déduites de la valeur de la participation ou du titre. Une reprise de réduction de valeur peut être effectuée en cas de réévaluation.

Immobilisations financières cotées

Les réductions de valeur doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par la société.

Les réductions de valeur doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi et sont comptabilisées en cas de dépréciation durable.

Le critère " durable " est évalué sur une base annuelle.

La dépréciation est enregistrée globalement en comparant le cours moyen d'achat avec le cours moyen de l'année écoulée.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur nominale, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

Actions - obligations

La valeur comptable est basée sur le coût d'acquisition hors frais, limité à la valeur nominale en cas d'obligation (vu que l'on connaît la valeur de remboursement).

Les frais peuvent être activés et la prise en charge sera répartie sur la période escomptée de conservation de l'actif financier (ex : durée restante de l'obligation).

Actions

Chaque année, le conseil d'administration examinera l'opportunité ou non de procéder à une réduction de valeur et/ou de procéder à une reprise des réductions de valeur antérieures.

Dans ce cadre, le conseil se basera sur différentes méthodes :

1. Actif net corrigé
2. Méthode basée sur les données comptables :
 - chiffre d'affaires, marge brute, ebit da, cash flow
 - ratio " cotation " / ebit da
 - endettement bancaire
 - ratio endettement bancaire / ebitda
3. Méthode des multiples basée sur des données comptables comparables :
 - sectorielle ou non
 - PER Bruxelles
 - PER sectoriel
 - EV/S

Pour chaque méthode, le conseil examinera également l'évolution des données.

Actions cotées

La méthode d'évaluation est le minimum entre

- le cours de bourse moyen de l'année ;
 - le cours minimum des 5 derniers jours autour de la clôture (25/06 au 05/07) ;
- Une analyse complémentaire pourra justifier de privilégier une période plus longue pour ce calcul.

Une analyse fondée sur les méthodes reprises ci-avant pourra conduire à apprécier le " caractère durable " de cette évolution du cours.

PASSIF**Dettes à un an au plus**

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il ne peut y avoir de distribution du bénéfice exceptionnel si celui-ci provient d'une reprise de réduction de valeur sur des titres cotés toujours en portefeuille.